

Bruay-la-Buissière le 13 octobre 2026

La Provisseure

Aux

Bacheliers 2026

BTS 2026

La Provisseure  
Valérie BORRAGINI

Les Provisseurs Adjoints  
Béatrice CARBONNET  
Jérémy HERMANT

Secrétariat de Direction  
Fabienne CLERCQ

Secrétariat  
Xavier BOUCKAERT  
Laure ADRYJAK

Téléphone  
03.21.64.65.00

Courrier électronique  
[ce.0620056z@ac-lille.fr](mailto:ce.0620056z@ac-lille.fr)

ADRESSE  
Lycée Carnot  
51 rue Sadi Carnot  
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE

Objet : invitation à la cérémonie de remise des diplômes

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la cérémonie de remise des diplômes qui se tiendra le :

| CLASSES                 | HORAIRES                         |
|-------------------------|----------------------------------|
|                         | <b>VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026</b> |
| <b>BAC PRO</b>          | <b>18H00</b>                     |
| <b>BTS</b>              | <b>19H00</b>                     |
|                         | <b>SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026</b>   |
| <b>T1 à T6</b>          | <b>08h30 à 10h00</b>             |
| <b>TST2S/TSTI/TSTMG</b> | <b>10h30 à 12h00</b>             |

Nous espérons vivement que vous pourrez être présent(e) pour partager ce moment avec vos enseignants, vos camarades et votre famille.

Si vous ne pouvez être présent(e) :

- Vous pouvez vous faire représenter par l'un de vos parents pour retirer votre diplôme. La personne ainsi déléguée devra être munie d'une procuration établie et signée par vous-même, de la copie de sa pièce d'identité et de la copie de votre pièce d'identité,
- Vous pourrez également retirer votre diplôme muni(e) d'une pièce d'identité ou vous faire représenter aux mêmes conditions décrites ci-dessus, auprès du secrétariat **à partir du 23 novembre jusqu'au 18 décembre** aux horaires suivants :

*Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30  
Jeudi de 8h00 à 12h30*

N'oubliez pas d'apporter **l'enquête des néo bacheliers complétée.**

Nous vous conseillons de faire une copie ou une photo de votre diplôme car aucun duplicata ne pourra être établi en cas de perte. Seule une attestation de réussite à l'examen pourrait être délivrée par le Rectorat. ***Aucun diplôme ne sera remis avant la cérémonie. Au-delà du 18 décembre 2026 les diplômes pourront être retirés au Rectorat de Lille sur rendez-vous.***

Dans l'attente de vous retrouver le 20 et 21 novembre, je tiens à vous féliciter pour votre réussite et nous nous réjouissons d'avance de vous accueillir pour cette cérémonie.

Valérie BORRAGINI